

A.G.I.

*Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros*

**Siège social : Gimel
42 660 SAINT REGIS DU COIN**

LES SOUSSIGNES :

Monsieur Alexandre GONON

né le 26 octobre 1988 à Saint Priest en Jarez (42)

de nationalité française

demeurant Gimel – 42 660 SAINT REGIS DU COIN

A. GONON

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Capital social : 8 000 euros

Siège social : Gimel – 42 660 SAINT REGIS DU COIN

RCS de SAINT ETIENNE

SIREN : 819 852 120

Président : Alexandre GONON

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société **SCI A.G.I.**, pour désigner d'un commun accord le premier Gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article N° 18 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société :

Monsieur Alexandre GONON demeurant Gimel – 42 660 SAINT REGIS DU COIN

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Il déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

II - POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article Gérance des statuts.

AG

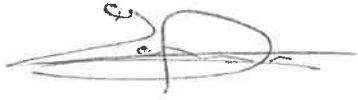
III - REMUNERATION DU GERANT

Le Gérant, à raison de ses fonctions, pourra avoir droit à une rémunération qui sera fixée, s'il y a lieu, au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à SAINT REGIS DU COIN, le 31/10/2023

Alexandre GONON



A. GONON SAS
Président : Alexandre GONON

